

Recherches sociographiques



Élizabeth CÔTÉ, (dir.), *La recherche du "Matrimoine". Témoignages*

Lucie Mercier

Volume 35, Number 2, 1994

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/056880ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/056880ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Mercier, L. (1994). Review of [Élizabeth CÔTÉ, (dir.), *La recherche du "Matrimoine". Témoignages*]. *Recherches sociographiques*, 35(2), 309–311.
<https://doi.org/10.7202/056880ar>

Élizabeth CÔTÉ (dir.), *La recherche du « Matrimoine »*. Témoignages, Sutton, Élizabeth Côté Communications, 1991, 237 p.

L'auteur et ses collaboratrices tracent le portrait de la situation actuelle du milieu agricole, du point de vue de la condition des femmes qui œuvrent dans ce secteur. Une introduction raconte brièvement l'histoire des agricultrices d'ici. Des débuts de la colonie jusqu'à l'aube des années 1980, on a peu parlé des femmes qui ont pourtant apporté une large contribution au travail de la terre. Leur collaboration était essentielle au bon fonctionnement de la ferme. Parfois même, elles étaient seules pour assumer cette lourde responsabilité. Ce n'est qu'au cours de la dernière décennie qu'elles ont pris la parole pour dire, décrire, soupeser, évaluer, louer leurs tâches ou dénoncer certaines pratiques. Progressivement, elles ont été reconnues comme travailleuses dans l'entreprise familiale et agricole. En témoigne d'ailleurs ces chiffres : « Sur les 43 000 producteurs agricoles reconnus en 1990, 10 000 sont des femmes propriétaires en tout ou en partie de leur exploitation » (R. LEDOUX, p. 13-14). Les changements sont lents, particulièrement au niveau des mentalités, mais ils sont bien amorcés.

L'ouvrage, sous forme d'un recueil de textes, se divise en cinq parties et chacune porte sur un thème : *la reconnaissance, l'accès, construire sa vie, le dit et le non-dit, un nouveau rapport à la terre*. Chaque partie rassemble de quatre à six articles dont l'un présente des données de recherche alors que les autres réfèrent surtout à des témoignages sur le vécu à la ferme ou sur des expériences d'information ou de formation agricole.

Écrit dans un style simple et accessible, ce livre à caractère didactique a pour objectifs d'informer, de sensibiliser et de questionner sur les réalités contemporaines de l'agriculture. D'ailleurs, la lecture des divers témoignages oblige à une réflexion sur différents aspects de ce domaine et fait voir les progrès réalisés, mais aussi les améliorations à apporter. Cependant, l'alternance d'articles très documentés avec d'autres d'une facture plus intimiste donne l'impression d'un manque d'unité. Cela dit, l'ordonnancement des textes ne diminue pas la valeur de l'ensemble.

L'ouvrage représente une source précieuse de renseignements pour toute personne qui cherche une vue d'ensemble de la place et du rôle des agricultrices, de leurs luttes et de leurs démarches pour obtenir une reconnaissance sociale. L'une des difficultés soulignées tient à la définition du travail agricole et à la manière de le comptabiliser. Les tâches s'imbriquent si étroitement aux charges familiales que l'établissement d'un mode de calcul des heures consacrées aux fonctions agricoles s'avère très complexe. Comment estimer la valeur économique de ce travail ? Différentes approches ont été essayées; la plus facile à mettre en œuvre s'appuie sur le principe du salaire équivalent. « Ce principe veut que le travail de l'agriculteur soit rémunéré à un taux horaire équivalent au taux horaire moyen reçu par un ouvrier spécialisé dans le secteur industriel... » (L. BIRCH, p. 41-42). En fait, cette méthode est valable si l'on admet l'égalité économique entre co-exploitants et co-exploitées; autrement dit, le taux de rémunération doit être fixé sans considération du sexe (p. 44). Ce qui n'est pas toujours évident.

Comme le montrent certains auteurs, l'estimation du travail de la femme est liée au choix du modèle de l'entreprise familiale ou de l'entreprise industrielle. Ces deux tendances s'affirment présentement, mais celle de la grande exploitation avec support technique important semble dominer. Si l'on tient compte du discours des agricultrices, il y a lieu de croire

qu'elles privilégient la ferme familiale où leur travail est évalué à sa juste mesure et où l'accès à la propriété est d'autant facilité. Partager équitablement les tâches et le pouvoir, avec un souci du respect de l'environnement et de la qualité de vie, tel est leur souhait. À la manière d'un leitmotiv, ces deux dimensions de la préservation de l'environnement et de la qualité de vie reviennent constamment.

Cette préoccupation d'un mieux-être s'inscrit également dans la recherche d'une autonomie financière et d'un pouvoir décisionnel. Pour atteindre ces objectifs, devenir propriétaire de l'entreprise agricole s'avère le meilleur moyen. Durant les années 1980, un développement en ce sens s'est fait. C'est ainsi qu'en 1986, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) modifiait la Loi sur le financement agricole de façon à permettre l'accession des conjointes de moins de 40 ans à la propriété et, depuis 1990, un programme facilite l'admissibilité des femmes de plus de 40 ans au partage des actifs de l'entreprise (A. SIMARD, p. 116-117). Grâce à ces mesures, le nombre d'agricultrices propriétaires et copropriétaires a plus que doublé en cinq ans, passant de 4 951 à 10 414 en 1991 (*Idem*).

Toutefois, selon une recherche effectuée par M. SIMARD et L. ST-CYR (1990), de nombreux obstacles freinent encore les démarches des femmes vers l'acquisition de la propriété. Les obstacles sont d'ordre socioculturel ou financier : d'une part, les institutions financières demeurent rigides et conservatrices dans leurs pratiques, invoquant la faiblesse des garanties et doutant de la compétence des femmes; d'autre part, une idéologie patriarcale persiste toujours, ce qui complique les initiatives des agricultrices (p. 99-100).

Achever une formation, acquérir une compétence, apprivoiser la technologie sont des moyens qui assurent une meilleure crédibilité et augmentent le pouvoir de négociation en vue de devenir des partenaires à part entière dans l'entreprise familiale agricole. En plus de relater diverses recherches et expériences, plusieurs auteurs incitent les agricultrices à s'engager davantage et à promouvoir leurs droits. Faire valoir leurs points de vue pour influencer le milieu agricole dans la définition des règles du jeu, aujourd'hui et dans l'avenir, telle est peut-être la voie à suivre. Elles doivent prendre une place de plus en plus grande, surtout que depuis 1985, les instances gouvernementales et autres organisations ont mis sur pied des structures pour leur venir en aide. Le milieu agricole semble donc plus réceptif à de nouvelles idées et à des projets novateurs.

Dans un texte prenant la forme d'un récit de vie, Alice BARTHEZ décrit fort bien ce que signifie prendre sa place dans une entreprise agricole familiale. Elle évoque, à travers les vécus de la vie quotidienne, comment une femme d'agriculteur doit composer à la fois avec les pratiques anciennes de la belle-famille, imposer peu à peu les siennes et introduire d'autres procédés pour s'adapter à la réalité changeante. Puis vient le moment où le fils, doté d'une solide formation, veut prendre la relève. Avec cet exemple de transmission où perdure la continuité — on aime l'agriculture —, sont mis en évidence les multiples changements entre les générations.

Sans être une contribution majeure, ce n'était sans doute pas l'objectif, ce livre est intéressant et instructif. Diverses dimensions de l'agriculture sont abordées : culturelle, économique, légale, politique, symbolique, etc. Malgré la variété dans les styles et les approches,

la lecture reste aisée et agréable. Enfin, reprendre dans une conclusion les éléments essentiels aurait donné encore plus de poids et ajouté à la pertinence des propos.

Lucie MERCIER

INRS-IQRC.

Charles Côté, *Désintégration des régions. Le sous-développement durable au Québec*, Chicoutimi, Les éditions JCL, 1991, 259 p.

Le débat sur les inégalités régionales au Québec dure depuis des décennies, et je ne serais pas étonné si un historien m'affirmait en percevoir les premières formes caractéristiques très tôt sous le Régime français : n'y avait-il pas les marchands et les tenants de la colonisation agricole ? Chose surprenante, on ne trouve sur cette question aucun ouvrage d'ensemble, ni une grande fresque descriptive, ni une synthèse des discussions et actions politiques. Raoul BLANCHARD a dressé un magistral bilan du développement territorial à la fin des années 1940, mais il s'arrête peu au problème des inégalités et aux débats sur le sujet, soucieux qu'il est de montrer avant tout la spécificité de chaque société régionale. Depuis, des montagnes de monographies, de dossiers statistiques, d'analyses sectorielles, de mémoires, de rapports d'experts ou de commission d'enquêtes se sont accumulées, mais on a fait très peu de synthèse. Cela nous laisse dans une situation telle que chaque nouvel ouvrage qui s'additionne ajoute plus ou moins de connaissance, mais ne change rien ou si peu à la compréhension générale de la situation, parce qu'il n'entre pas dans un ensemble le moins structuré.

Le livre de Charles Côté vient accroître la somme des documents. Qu'y ajoute-t-il ? Des informations et deux arguments qu'il lie très étroitement, mais que le lecteur cherche spontanément à dissocier.

Les informations portent sur la répartition territoriale des emplois et de la population, sur le rapport emploi-population, sur l'évolution des cohortes d'âge, sur le rapport de masculinité, sur les ressources et les dépenses du réseau des Affaires sociales, sur le taux de mortalité, sur le suicide... et je ne mentionne pas tous les croisements. La région Saguenay-Lac-Saint-Jean, ses MRC et ses municipalités servent d'espace type, l'auteur établissant dans plusieurs cas des comparaisons avec l'ensemble du Québec ou certaines autres régions dont celles de Montréal et du Bas Saint-Laurent-Gaspésie. Il en résulte une image frappante d'inégalités, de constance dans l'inégalité et d'accumulation de problèmes sur les territoires en déclin démographique : centres de villes et régions périphériques. Des questions surgissent. L'auteur en retient essentiellement deux : d'où cela vient-il ? qui est responsable ?

L'argument principal du livre a trait à la première question : tout le mal vient du fait que les ponctions fiscales, d'où qu'elles viennent, servent à créer des emplois dans les agglomérations urbaines, à Montréal surtout, par la répartition des services gouvernementaux, ceux des Affaires sociales en particulier. L'analyse manque d'envergure. Que les transferts de ressources vers les centres soient une cause parmi d'autres des déséquilibres interrégionaux, tout le monde en conviendra facilement et admettra qu'il s'impose de bien en mesurer